



Procédure d'expulsion d'un résident ou occupant

Par **sro**, le **27/04/2008** à **23:23**

Bonjour,

Une amie souhaite vivement que son "compagnon" (pas de PACS ou autre relation officielle) quitte la maison qu'elle occupe dès que possible. Point important, c'est son père qui en est le propriétaire. L'occupant ou le résident concerné ne paye pas de loyer. La situation de mon amie étant maintenant intenable (refus catégorique de l'occupant de quitter les lieux, harcèlement psychologique permanent, ...), elle souhaite qu'il quitte les lieux dès que possible. La personne concernée occupe les lieux depuis 2 ans environ.

Ma question : comment l'expulser à défaut de trouver une solution amiable ?

Merci pour vos conseils.